

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 14329 Numéro SIREN : 500 672 613 Nom ou dénomination : 46 KLEBER HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2019 sous le numéro de dépôt 28636

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 25-04-2019

N° DE DEPOT : 028636

N° GESTION : 2009B14329

N° SIREN : 500672613

DENOMINATION : 46 KLEBER HOLDING

ADRESSE : 11 avenue Delcassé 75008 Paris

MILLESIME : 2018

46 KLEBER HOLDING SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé Unique
46 KLEBER HOLDING SAS
4 rue auber
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 46 KLEBER HOLDING SAS relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

La note « 1. Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'évaluation des titres de participations et des autres titres immobilisés, ainsi que leurs modalités de dépréciation.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans cette note et leur correcte application. Nous avons par ailleurs vérifié la pertinence de l'information fournie en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 mars 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Baptiste Deschryver

COMPTES ANNUELS

SAS 46 KLEBER HOLDING

4 rue Auber
75009 PARIS

Exercice clos le 31/12/2018

APE : 6420z

SIRET : 50067261300048

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	
Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
 ANNEXE	 5
Immobilisations	8
Etat des créances et des dettes	10
Détail des produits à recevoir	12
Détail des charges à payer	13
Composition du capital social	14
Variation Capitaux propres	15
Filiales et participations	16
 2. Détail des comptes	
Détail du Bilan actif	18
Détail du Bilan Passif	19
Détail du Compte de Résultat	20

Bilan actif

	31/12/2018 Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 234 038		35 234 038	35 234 038
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	35 234 038		35 234 038	35 234 038
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	600 190		600 190	600 190
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 247 838		4 247 838	3 171 332
Charges constatées d'avance (3)				
	4 848 028		4 848 028	3 771 522
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	40 082 066		40 082 066	39 005 561
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 058 000	15 058 000
Primes d’émission, de fusion, d’apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	303 651	274 868
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	889	
RESULTAT DE L’EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 661 091	575 660
Subventions d’investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 023 631	15 908 528
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 040 088	23 078 685
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 348	18 348
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d’avance (1)		
TOTAL DETTES	23 058 436	23 097 033
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	40 082 066	39 005 561
(1) Dont à plus d’un an (a)	22 704 067	22 704 067
(1) Dont à moins d’un an (a)	354 368	392 965
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l’exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018 France	31/12/2018 Exportations	31/12/2018 Total	31/12/2017 Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			37 165	34 700
Impôts, taxes et versements assimilés			76	151
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			37 241	34 851
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-37 241	-34 851
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 038 893	969 888
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 038 893	969 888
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			340 561	359 377
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			340 561	359 377
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 698 332	610 511
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 661 091	575 660

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018 Total	31/12/2017 Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 038 893	969 888
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	377 802	394 227
BENEFICE OU PERTE	1 661 091	575 660
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 038 893	969 888
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	340 561	359 377

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le total est de 40 082 066 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1 661 091 €.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La SAS 46 KLEBER HOLDING a pour objet, soit directement, soit indirectement, en France ou à l'étranger :

- l'acquisition et la cession de participations dans toute société, et l'activité de holding,
- la prestation de services de toute nature au profit de toute société de son groupe,
- la fourniture de services en relation avec la gestion d'actifs immobiliers,
- la participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet,
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessous ou susceptibles d'en faciliter le développement.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes Annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC 2014-03 en vigueur et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices, continuité de l'activité).

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-dessous dans l'annexe.

1. Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions de l'ANC 2014-03 en vigueur.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

ANNEXE

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Emprunts et dettes financières

En date du 17 décembre 2015, la société a contracté un compte courant avec l'associé CNP Assurances.

L'avance est consentie jusqu'au 31 décembre 2035. Toutefois, sous réserve de l'équilibre financier de la société, l'avance pourra être remboursée totalement ou partiellement, à tout moment, à la demande de l'associé ou à l'initiative de la société, sans pénalités.

L'avance portera intérêts au taux maximum fiscalement déductible.

Le poste "Emprunt et dettes financières diverses" d'un montant de 23 040 088 € correspond à l'avance faite dans le cadre de la convention de compte courant précitée pour un montant de 22 704 068 € et au intérêts courus d'un montant de 336 020 €.

4. Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

5. Intégration fiscale

Le 21 février 2008, la société 46 KLEBER HOLDING a opté pour le régime d'intégration fiscale applicable aux groupes de sociétés, visé aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Le groupe d'intégration fiscale ainsi constitué des sociétés 46 KLEBER HOLDING (mère) et 46 KLEBER (fille) a pris fin en date du 30 juin 2016.

ANNEXE

Suite à l'acquisition des titres de la société 46 KLEBER HOLDING par CNP Assurances en date du 17 décembre 2015, le nouvel actionnaire a décidé d'inclure, à compter du 1er juillet 2016, la société 46 KLEBER HOLDING et sa filiale 46 KLEBER dans le périmètre d'intégration du groupe fiscal dont CNP Assurances est tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale initialement conclue avec CNP Assurances en date du 18 novembre 2016 prévoyait que l'intégralité de l'impôt sur les sociétés sera supporté personnellement et définitivement par CNP Assurances et que par conséquent aucune charge d'IS ne devait être constatée dans les comptes des filiales.

Cependant, suite aux avenants aux conventions d'intégration fiscale signés en date du 20 décembre 2018, toutes les sociétés faisant partie du périmètre d'intégration fiscale doivent calculer et comptabiliser leur impôt sur les sociétés dans leurs comptes à compter de l'exercice 2018.

6. Rémunération des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice, les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 9 336 € au titre de la mission de contrôle légal des comptes.

7. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société consolidant les comptes de la société 46 KLEBER HOLDING est la société anonyme CNP Assurances, au capital de 686 618 477 €, dont le siège est situé 4 place de Raoul Dautry, 75015 PARIS.

Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immos incorporelles (II)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. construct			
Installations tech., matériel et outillage indus			
Installations générales, agenc. et aménag. div			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalen			
Autres participations	35 234 038		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV	35 234 038		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	35 234 038		

Immobilisations

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. géné. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industrie				
Instal. générales, agencemts et aménag. di				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info. mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III				
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations			35 234 038	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos financières				
Total IV			35 234 038	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			35 234 038	

Etat des créances et des dettes

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	De l'actif immobilisé			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	De l'actif circulant :			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés (2)	600 190	600 190	
	Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	Total	600 190	600 190	
	(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consenties aux associés			

Etat des créances et des dettes

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
	– à 1 an maximum à l’origine				
	– à plus de 1 an à l’origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 348	18 348		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	23 040 088	336 020		22 704 067
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d’avance				
	Total	23 058 436	354 368		22 704 067
	(1) Emprunts souscrits en cours d’exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d’exercice				
	(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

Détail des produits à recevoir

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général		

Détail des charges à payer

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
45580000 – Associés – intérêts courus	336 020,20	374 617,11
	336 020,20	374 617,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40810000 – Fournisseurs – fact. non parvenues	18 060,00	18 060,00
	18 060,00	18 060,00
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	354 080,20	392 677,11

Composition du capital social

Différentes catégories	Valeur au début d'exercice	nominale en fin d'exercice	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions	145,07	145,07	103 800	0	0	103 800

Variation Capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	15 058 000				15 058 000
Primes d’émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	274 868	28 783	28 783		303 651
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau		889	889		889
Résultat de l’exercice	575 660	-575 660	1 661 091	575 660	1 661 091
Dividendes		545 988			
Subvention d’investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	15 908 528		1 690 763	575 660	17 023 631

Filiales et participations

	Capital	Réserve et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote du ca déten en pourc	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avanc consentis par la société non encore remboursés
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Filiales (détenues à + 50 %) SAS 46 KLEBER 75009 PARIS	936 330	126 311	100,00	35 234 038	35 234 038	600 190
– Participations (détenues entre 10 et 50%)						
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n’excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Autres filiales françaises – Autres filiales étrangères – Autres participations françaises – Autres participations étrangères						

Filiales et participations

	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaire HT du dernier exercice	Bénéfice net ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillé sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication :				
– Filiales (détenues à + 50 %) SAS 46 KLEBER 75009 PARIS		2 376 676	1 322 658	2 038 893
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n’excède par 1 % du capital de la société astreinte à la publication				
– Autres filiales françaises – Autres filiales étrangères – Autres participations françaises – Autres participations étrangères				

46 KLEBER HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 15 058 000 euros

Siège social : 4 rue Auber 75009 PARIS

500 672 613 RCS PARIS

(Ci-après la « Société »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-et-un mars, à 10 heures 45, au siège de la Société,

La société **CNP ASSURANCES**, société anonyme au capital de 686 618 477 euros, entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, ayant son siège social à PARIS (75015) 4 place Raoul Dautry, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 341 737 062,

Agissant en sa qualité d'associé unique de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »), représentée par Madame Karine MASSIN, dûment habilitée en vertu de la fiche de délégation de signature établie le 21 décembre 2018,

A pris les décisions suivantes, sur convocation du président de la Société, en conformité avec la loi et les statuts de la Société.

L'Associé Unique désigne Madame Delphine POINSON de la société COLLIERS INTERNATIONAL INVESTMENT & ASSET MANAGEMENT (ci-après le « **Président** ») en qualité de président de séance (ci-après « **Président de Séance** »).

Le Président de Séance constate que l'Associé Unique, étant présent et dûment représenté, peut valablement délibérer.

La société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

L'Associé Unique, sur sa demande, lui en donne acte et reconnaît la validité de la présente réunion.

Le Président de séance déclare la séance ouverte et rappelle à l'Associé Unique qu'il a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au président ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
3. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
4. Transfert du siège social de la Société ;
5. Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président de Séance présente et commente à l'Associé Unique les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture du rapport sur l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé.

 

Enfin le Président de Séance déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président de Séance met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

(approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président)

L'Associé Unique, après lecture et présentation du :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2018 et sur les comptes arrêtés à cette date ;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exécution de sa mission au cours de cet exercice,

Approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et lesdits rapports tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier, définitif et sans réserve au Président pour l'exercice de son mandat pendant l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

(affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018)

L'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 font apparaître un **bénéfice net de 1 661 090,74** euros qui augmenté du report à nouveau créditeur de 889,048 euros forme un **résultat distribuable de 1 661 979,79**.

Adoptant la proposition du Président, l'Associé Unique décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Résultat.....	1 661 979,79 €
A la Réserve légale.....	83 098,99 €
A titre de dividendes	1 578 880,80 €

Soit environ 15,21 euros par parts.

Report à nouveau après affectation0,00 €

Etant précisé que la :

Réserve légale avant affectation	303 651,02 €
Réserve légale après affectation	386 750,01 €

Le dividende devra être mis en paiement à compter du jour de la présente décision et au plus tard neuf (9) mois à compter de la date de clôture de l'exercice visé ci-dessus, soit au plus tard le 30 septembre 2019.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la Société seront de 15 444 750,01 € et satisferont aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts les dividendes distribués aux cours des trois derniers exercices ont été suivants :

Date de clôture	30/06/2016	31/12/2016	31/12/2017
Dividendes par action	597 255,39	859 513,01	545 988,00

TROISIEME DECISION

(conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME DECISION

(transfert du siège social de la Société)

L'Associé Unique décide de transférer le siège de la Société du 4 rue Auber (75009) Paris au 11 avenue Delcassé (75008) Paris, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social se situe au : 11, avenue Delcassé – 75008 Paris. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

CINQUIEME DECISION

(pouvoirs pour formalités)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le Président de Séance et l'Associé Unique.



CNP ASSURANCES
Madame Karine MASSIN



Président de Séance
Madame Delphine POINSON

46 KLEBER HOLDING SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

A l'Associé Unique
46 KLEBER HOLDING SAS
4 rue auber
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 46 KLEBER HOLDING SAS relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

La note « 1. Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables retenues pour l'évaluation des titres de participations et des autres titres immobilisés, ainsi que leurs modalités de dépréciation.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables décrites dans cette note et leur correcte application. Nous avons par ailleurs vérifié la pertinence de l'information fournie en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 6 mars 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Baptiste Deschryver

COMPTES ANNUELS

SAS 46 KLEBER HOLDING

4 rue Auber
75009 PARIS

Exercice clos le 31/12/2018

APE : 6420z

SIRET : 50067261300048

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	
Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
 ANNEXE	 5
Immobilisations	8
Etat des créances et des dettes	10
Détail des produits à recevoir	12
Détail des charges à payer	13
Composition du capital social	14
Variation Capitaux propres	15
Filiales et participations	16
 2. Détail des comptes	
Détail du Bilan actif	18
Détail du Bilan Passif	19
Détail du Compte de Résultat	20

Bilan actif

	31/12/2018 Brut	Amortissements Dépréciations	31/12/2018 Net	31/12/2017 Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similai				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	35 234 038		35 234 038	35 234 038
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	35 234 038		35 234 038	35 234 038
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	600 190		600 190	600 190
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	4 247 838		4 247 838	3 171 332
Charges constatées d'avance (3)				
	4 848 028		4 848 028	3 771 522
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	40 082 066		40 082 066	39 005 561
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 058 000	15 058 000
Primes d’émission, de fusion, d’apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	303 651	274 868
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	889	
RESULTAT DE L’EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 661 091	575 660
Subventions d’investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17 023 631	15 908 528
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	23 040 088	23 078 685
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 348	18 348
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d’avance (1)		
TOTAL DETTES	23 058 436	23 097 033
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	40 082 066	39 005 561
(1) Dont à plus d’un an (a)	22 704 067	22 704 067
(1) Dont à moins d’un an (a)	354 368	392 965
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l’exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018 France	31/12/2018 Exportations	31/12/2018 Total	31/12/2017 Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			37 165	34 700
Impôts, taxes et versements assimilés			76	151
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (II)			37 241	34 851
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-37 241	-34 851
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			2 038 893	969 888
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 038 893	969 888
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			340 561	359 377
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			340 561	359 377
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			1 698 332	610 511
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 661 091	575 660

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018 Total	31/12/2017 Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII–VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 038 893	969 888
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	377 802	394 227
BENEFICE OU PERTE	1 661 091	575 660
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	2 038 893	969 888
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	340 561	359 377

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le total est de 40 082 066 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 1 661 091 €.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La SAS 46 KLEBER HOLDING a pour objet, soit directement, soit indirectement, en France ou à l'étranger :

- l'acquisition et la cession de participations dans toute société, et l'activité de holding,
- la prestation de services de toute nature au profit de toute société de son groupe,
- la fourniture de services en relation avec la gestion d'actifs immobiliers,
- la participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet,
- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessous ou susceptibles d'en faciliter le développement.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les Comptes Annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC 2014-03 en vigueur et aux principes comptables fondamentaux (prudence, permanence des méthodes, indépendance des exercices, continuité de l'activité).

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-dessous dans l'annexe.

1. Immobilisations financières

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions de l'ANC 2014-03 en vigueur.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

ANNEXE

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Emprunts et dettes financières

En date du 17 décembre 2015, la société a contracté un compte courant avec l'associé CNP Assurances.

L'avance est consentie jusqu'au 31 décembre 2035. Toutefois, sous réserve de l'équilibre financier de la société, l'avance pourra être remboursée totalement ou partiellement, à tout moment, à la demande de l'associé ou à l'initiative de la société, sans pénalités.

L'avance portera intérêts au taux maximum fiscalement déductible.

Le poste "Emprunt et dettes financières diverses" d'un montant de 23 040 088 € correspond à l'avance faite dans le cadre de la convention de compte courant précitée pour un montant de 22 704 068 € et au intérêts courus d'un montant de 336 020 €.

4. Notion de résultat courant et exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

5. Intégration fiscale

Le 21 février 2008, la société 46 KLEBER HOLDING a opté pour le régime d'intégration fiscale applicable aux groupes de sociétés, visé aux articles 223 A et suivants du Code Général des Impôts.

Le groupe d'intégration fiscale ainsi constitué des sociétés 46 KLEBER HOLDING (mère) et 46 KLEBER (fille) a pris fin en date du 30 juin 2016.

ANNEXE

Suite à l'acquisition des titres de la société 46 KLEBER HOLDING par CNP Assurances en date du 17 décembre 2015, le nouvel actionnaire a décidé d'inclure, à compter du 1er juillet 2016, la société 46 KLEBER HOLDING et sa filiale 46 KLEBER dans le périmètre d'intégration du groupe fiscal dont CNP Assurances est tête de groupe.

La convention d'intégration fiscale initialement conclue avec CNP Assurances en date du 18 novembre 2016 prévoyait que l'intégralité de l'impôt sur les sociétés sera supporté personnellement et définitivement par CNP Assurances et que par conséquent aucune charge d'IS ne devait être constatée dans les comptes des filiales.

Cependant, suite aux avenants aux conventions d'intégration fiscale signés en date du 20 décembre 2018, toutes les sociétés faisant partie du périmètre d'intégration fiscale doivent calculer et comptabiliser leur impôt sur les sociétés dans leurs comptes à compter de l'exercice 2018.

6. Rémunération des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice, les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 9 336 € au titre de la mission de contrôle légal des comptes.

7. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

La société consolidant les comptes de la société 46 KLEBER HOLDING est la société anonyme CNP Assurances, au capital de 686 618 477 €, dont le siège est situé 4 place de Raoul Dautry, 75015 PARIS.

Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations : Réévaluations	Augmentations : Acquisitions
CADRE A			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immos incorporelles (II)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agenc. et aménag. construct			
Installations tech., matériel et outillage indus			
Installations générales, agenc. et aménag. div			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalen			
Autres participations	35 234 038		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Total IV	35 234 038		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	35 234 038		

Immobilisations

	Diminutions Par virement	Diminutions Par cession	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
CADRE B				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres postes d'immos incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. géné. agenc., aménag., constr.				
Instal. tech., matériel et outillage industrie				
Instal. générales, agencemts et aménag. di				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info. mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III				
Immobilisations financières				
Particip. évaluées par mise en équival.				
Autres participations			35 234 038	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immos financières				
Total IV			35 234 038	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			35 234 038	

Etat des créances et des dettes

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant	A 1 an au plus	A plus d'1 an
	De l'actif immobilisé			
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	De l'actif circulant :			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupes et associés (2)	600 190	600 190	
	Fournisseurs débiteurs et débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	Total	600 190	600 190	
	(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consenties aux associés			

Etat des créances et des dettes

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit : (1)				
	– à 1 an maximum à l’origine				
	– à plus de 1 an à l’origine				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 348	18 348		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	23 040 088	336 020		22 704 067
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d’avance				
	Total	23 058 436	354 368		22 704 067
	(1) Emprunts souscrits en cours d’exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d’exercice				
	(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

Détail des produits à recevoir

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général		

Détail des charges à payer

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
45580000 – Associés – intérêts courus	336 020,20	374 617,11
	336 020,20	374 617,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40810000 – Fournisseurs – fact. non parvenues	18 060,00	18 060,00
	18 060,00	18 060,00
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
TOTAL GENERAL	354 080,20	392 677,11

Composition du capital social

Différentes catégories	Valeur au début d'exercice	nominale en fin d'exercice	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions	145,07	145,07	103 800	0	0	103 800

Variation Capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	15 058 000				15 058 000
Primes d’émission					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	274 868	28 783	28 783		303 651
Réserves générales					
Réserves réglementées					
Report à Nouveau		889	889		889
Résultat de l’exercice	575 660	-575 660	1 661 091	575 660	1 661 091
Dividendes		545 988			
Subvention d’investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	15 908 528		1 690 763	575 660	17 023 631

Filiales et participations

	Capital	Réserve et Report à nouveau avant affectation des résultats	Quote du ca déten en pourc	Valeur comptable des titres détenus BRUTE	Valeur comptable des titres détenus NETTE	Prêts et avanc consentis par la société non encore remboursés
Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Filiales (détenues à + 50 %) SAS 46 KLEBER 75009 PARIS	936 330	126 311	100,00	35 234 038	35 234 038	600 190
– Participations (détenues entre 10 et 50%)						
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n’excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication :						
– Autres filiales françaises – Autres filiales étrangères – Autres participations françaises – Autres participations étrangères						

Filiales et participations

	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaire HT du dernier exercice	Bénéfice net ou Perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Renseignements détaillé sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication :				
– Filiales (détenues à + 50 %) SAS 46 KLEBER 75009 PARIS		2 376 676	1 322 658	2 038 893
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				
Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n’excède par 1 % du capital de la société astreinte à la publication				
– Autres filiales françaises – Autres filiales étrangères – Autres participations françaises – Autres participations étrangères				